

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

La réunion est déclarée ouverte à 9 h00 et l'ordre du jour suivant est adopté :

- 1) Adoption du compte rendu de la 286^e réunion;**
- 2) Affaires découlant de la 286^e réunion et correspondance;**
- 3) Extension de la route 167 nord**
Demande de modification
- 4) Caribou forestier - Rencontre Conseil Cris-Québec sur la foresterie**
- 5) Blackrock**
- 6) Bachelor**
- 7) Stornoway**
- 8) Matoush**
Lettre du chef Shecapio
- 9) Eastmain-1 A Rupert**
Suivi de la condition 9.2
Mise à jour de la logistique des consultations à venir en 2012
- 10) Varia**
- 11) Date et lieu de la prochaine rencontre**

1. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

L'adoption du compte rendu de la 286^e réunion est reportée

2. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 286^e RENCONTRE

La recommandation concernant la modification au CA du projet à la mine Langlois a été transmise à l'administrateur. La recommandation concernant les trois carrières de la mine Éléonore a aussi été envoyée à l'Administrateur. Le document concernant les questions complémentaires relativement au pont pour la communauté de Mistissini est prêt mais en attente de la traduction.

Les coûts de construction du pont de Mistissini seraient évalués à 20M\$. Le projet serait modifié par le promoteur afin de réduire les coûts. Les membres conviennent qu'il n'y a pas de nécessité de tenir des audiences pour ce projet.

3. ROUTE 167

Une demande a été faite par le MTQ afin de modifier le CA concernant l'exploitation de 3 bancs d'emprunt à moins de 75 m des cours d'eau. Cette demande correspond à la condition 12 du CA qui prévoit que ces demandes doivent être soumises à l'Administrateur. Le règlement sur les carrières et sablières permet une exploitation à moins de 75 m, sous réserve d'une demande en ce sens auprès de la Direction régionale appuyée d'une analyse environnementale. Les renseignements transmis par le promoteur ne sont pas assez précis, faisant en sorte que des précisions sont souhaitables. Nous ne savons pas si le MTQ a l'info pour l'instant. Puisque c'est l'hiver, ce n'est pas certain qu'il soit possible d'aller chercher l'info sur le terrain. Il y a très peu de matériel d'emprunt disponible dans la région, d'où l'objet de la demande de modification au CA. Il est convenu par les membres de respecter la condition prévu au CA et que des questions doivent être posées. Des questions seront proposées sous peu, incluant une demande de cartes plus précises.

Le deuxième élément de la demande de modification concerne l'agrandissement d'une carrière (CA 55A) de 1,5 ha de plus de ce qui était prévu (5 ha). Cette modification n'a pas d'impact significatif et respecte le règlement. Une recommandation favorable pourra être faite à ce sujet.

Le troisième élément de la demande de modification concerne les aires de rebuts des matériaux de déblais. Le promoteur propose d'utiliser l'emprise de l'ancienne route d'hiver pour en disposer. 40 sites sont prévus pour l'empilement des matériaux, dont 32 se trouvent dans le futur parc national Albanel-Témiscamie-Otish. Les gens des parcs sont favorables à l'idée puisque ces travaux permettront de restaurer plus rapidement l'ancienne route d'hiver. Les membres s'entendent sur le fait qu'il devrait toutefois y avoir une condition afin que les sites ne soient pas trop près de cours d'eau et que le choix final des sites devrait faire l'objet d'une consultation avec le gestionnaire éventuel du parc et les autres utilisateurs du milieu incluant les piégeurs.

4. CARIBOU FORESTIER - RENCONTRE DU CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE (CCQF)

L'après-midi du 15 février sera consacrée à une rencontre d'information sur la situation du caribou forestier organisée par le CCQF. Lors de la rencontre, PM en profitera pour remercier le CCQF de nous tenir informé de l'avancement des travaux en cours et de l'intérêt du COMEX d'obtenir une copie du rapport lorsqu'il sera terminé.

5. PROJETS MINIERS BLACKROCK ET STORNOWAY

L'analyse des deux dossiers est entreprise. L'objectif de la discussion est de définir un échéancier pour l'autorisation de ces projets. Compte tenu de l'ampleur et de la complexité des documents, la fin avril est visée pour l'envoi des questions et commentaires. En ce qui concerne les audiences publiques, la fin du mois d'août et le début du mois de septembre sont visés. Pour le projet Stornoway, les membres conviennent que les communautés de Mistissini et Chibougamau seraient consultées. En ce qui concerne le projet Blackrock, les communautés d'Oujé-Bougoumou et Chibougamau seraient consultées.

L'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE) a déclenché sa procédure pour les deux projets. Des précisions sont apportées lors de la rencontre afin de mentionner qu'il n'y a pas d'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial afin d'harmoniser les deux procédures. Il y a toutefois une entente entre l'ACÉE et le MDDEP concernant le partage d'information entre les deux gouvernements. L'entente prévoit des projets pilotes. Le projet Stornoway en est un. Une vérification doit être faite afin d'évaluer la possibilité de faire des consultations conjointes.

Des discussions ont eu lieu entre l'ACÉE et l'ARC concernant la tenue de séances publiques d'information sur les projets Blackrock et Stornoway, mais aussi sur une possible entente concernant l'implication des analystes de l'ARC dans la procédure fédérale d'évaluation environnementale.

Puisque aucune discussion n'a eu lieu entre le MDDEP et l'ACÉE concernant le projet Blackrock, les autorités du MDDEP seront sensibilisés à la problématique des séances d'information conjointes. Une mise à jour à ce sujet devrait être disponible lors de la prochaine rencontre.

6. PROJET MINIER BACHELOR

Un document d'analyse a été transmis aux membres à propos du projet minier Bachelor. Il s'agit d'un document préliminaire puisque d'autres avis sont à recevoir. Un autre document sera transmis sous forme de questions et commentaires. L'enjeu majeur de ce projet tourne autour de la gestion du parc à résidus. Compte tenu des consultations qui aura lieu en juin à propos du suivi de la condition 9.2 du projet Eastmain-1-A Rupert, les membres ont convenu de prioriser le dossier afin que les questions et commentaires puissent être transmis à mi-mars. La tenue d'une audience publique n'est pas exclue. La décision sera prise en fonction des réponses fournies et de l'état d'avancement des discussions entre le promoteur et la Première nation de Waswanipi concernant la signature d'une entente. Deux fenêtres de temps sont envisagées pour la tenue d'audiences publiques : mi-mai ou début juillet.

7. PROJET D'EXPLOITATION MINIER MATOUSH

Le 7 février 2012, le COMEX a pris connaissance d'un échange entre le chef Richard Shecapio de la nation crie de Mistissini et M^{me} Elaine Feldman, Administrateur fédéral. Dans sa lettre, M. Shecapio réitère sa requête d'arrêter le processus d'évaluation des impacts le temps que la Nation Crie de Mistissini indique sa satisfaction par rapport au projet. À cet effet, une entente sur la communication et l'information a été signée entre la Nation Crie de Mistissini et Ressources Strateco Inc. Cette entente prévoit une période de six mois, où la communauté de Mistissini sera informée par différents moyens de la part de Ressources Strateco à propos du projet minier Matoush. Cette entente mentionne toutefois qu'il ne s'agit pas d'une acceptation du projet Matoush par la Nation Crie de Mistissini. Il n'est pas clair que cette entente puisse répondre à la condition proposée dans la recommandation du COMEX.

Il est mentionné lors de la rencontre que le ministre fédéral de l'environnement a fait l'annonce que le projet Matoush pouvait être autorisé, rendant effectif la décision de l'Administrateur fédéral. Le promoteur ne peut toutefois aller de l'avant avec son projet puisqu'il n'y a pas eu encore d'autorisation de l'Administrateur provincial et aussi de la Commission canadienne de la sûreté nucléaire (CCSN). Il est aussi possible que la CCSN tienne des audiences publiques à propos de ce projet.

8. EASTMAIN 1A -RUPERT

Une tournée des communautés est prévue en fonction du suivi de la condition 9.2 du certificat d'autorisation :

Mistissini : 28-29 mai

Nemaska : 30-31 mai

Waskaganish : 4-5 juin (non confirmé par la communauté)

Eastmain : 6-7 juin

Wemindji : 12-13 juin

Chisasibi : 18-19 juin

Il est possible que les séances de Waskaganish et Wemindji soient interchangées. Dans cet optique, une vérification sera faite afin de vérifier si la communauté serait disposée à recevoir le COMEX les 11 et 12 juin. Hydro-Québec s'occupe de la logistique de transport et d'hébergement pour les membres du COMEX. Le COMEX s'occupe de trouver des firmes pour s'occuper du matériel audio, de l'enregistrement des séances et des services d'interprètes. Des soumissions ont déjà été déposées à cet effet.

Une visite des communautés aura lieu du 5 au 8 mars afin de voir les salles et l'infrastructure d'hébergement.

Une rencontre aura lieu le 22 mars 2012 entre Hydro-Québec et le COMEX concernant cette tournée des communautés.

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du COMEX aura lieu le 21 mars 2012 à Montréal